



4 RUE MAGHREB ARABE 1001 BAB BHAR TUNIS, Tunisie

Autorisation de prélèvement de la mensualisation

Référence Adhérent :

Je soussigné,

Nom et Prénom ou Raison Sociale :

Représentant Légal :

Numéro de CIN / RC :

Adresse de Correspondance : Code postal.....

Nom de la Banque / La Poste : Code banque / La Poste (2 caractères numériques) : Code agence (3 caractères numériques) :

RIB / RIP (20 caractères) :

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Donne à la banque / Poste sus-indiquée un ordre ferme et irrévocable de prélever sur mon compte indiqué ci-dessus, le **Premier de chaque mois** à compter du mois de, un montant de TND par mois, au profit de l'**Association de soutien du Club Africain (Socios CA)** relatif à ma cotisation mensuelle en ma qualité d'adhérent à ladite association.

Téléphone : GSM : Fixe : E-mail :

Date et signature de l'adhérent / Représentant légal	Pour la Banque / La Poste (Cachet et signature)

En cas de contestation sur le montant ou l'échéance, l'adhérent est prié de nous contacter dans un délai maximum de 15 jours à dater du débit de son compte. En cas de changement de coordonnées bancaires, l'adhérent est tenu de refaire l'autorisation de prélèvement auprès du Socios CA.